

DEC220896DR05

Décision portant délégation de signature à Mme Jane Freedman, Mme Florence Hulak, Mme Delphine Naudier, et Mme Sandra Nicolas pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7217 intitulée intitulée Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris (CRESPPA)

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu le code de la commande publique et ses textes d'application ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC191237DGDS du 19 décembre 2019 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7217, intitulée Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris (CRESPPA), dont la directrice est Mme Christine Cadot;

DECIDE:

Article 1er

Délégation est donnée à Mme Jane Freedman, PR, Mme Florence Hulak, MC, Mme Delphine Naudier, DR, et Mme Sandra Nicolas, AI, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC190902DAJ susvisée.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 3 janvier 2022

La directrice d'unité Christine Cadot